



angers Loire métropole

communauté d'agglomération



→ **ECONOMIE**

Angers Loire Aéroport : Création d'une base par la compagnie Airvallée Ouverture de lignes aériennes régulières

DOSSIER DE PRESSE

17 novembre 2010



Sommaire

→ Introduction	P3
→ 1 – Présentation de la compagnie Airvallée	P4
→ 2 – Pourquoi Airvallée a choisi Angers Loire Aéroport ?	P4
→ 3 – Lignes aériennes programmées	P5
→ 4 – Accompagnement des partenaires locaux	P6

Relations presse

Corine BUSSON-BENHAMMOU

83, rue du Mail – BP 80529 – 49105 Angers Cedex 02

Tél. : 00 33(0)2 41 05 40 33 - Fax : 00 33(0)2 41 05 39 29

Introduction

Angers Loire Métropole a confié à Kéolis Airport l'exploitation de son aéroport dans le cadre d'une délégation de service public signée pour huit années (2010-2017). Kéolis est dans ce cadre chargé par Angers Loire Métropole de dynamiser le développement de la plateforme notamment grâce à l'ouverture de lignes aériennes régulières. Angers Loire Aéroport ayant un rayonnement départemental, Angers Loire Métropole associe étroitement la Chambre de Commerce et le Conseil Général du Maine et Loire à la stratégie et au cofinancement des lignes aériennes.



L'actualité d'Angers Loire Aéroport est très riche depuis quelques mois. Des projets ont déjà abouti, d'autres s'annoncent ...

Dès le mois d'avril dernier, une ligne vers Tunis a démarré en partenariat avec le tour opérateur Mondoterra et la compagnie Sevenair, filiale de Tunisair. Cette ligne hebdomadaire a rencontré un réel succès public avec 68% de taux de remplissage entre avril et novembre. Elle sera reconduite l'an prochain.

En juin dernier, l'ouverture de deux nouvelles lignes stratégiques Angers - London City et Angers – Bruxelles ont été annoncées. Le premier vol est programmé sur Bruxelles - Berne le 14 février 2010 à raison de quatre départs par semaine, avec un avion de 38 places. Le premier vol pour London City est programmé en avril prochain à raison de deux départs par semaine (vendredi et dimanche ou lundi) avec un avion de 78 places.

Angers Loire Aéroport continue sur sa lancée avec un nouveau projet qui marque un tournant dans l'histoire de l'aéroport : la création de la base française de la compagnie italienne AIRVALLEE, représentée par son Président Directeur Général Michele COSTANTINO, qui a décidé de baser deux avions à Angers et d'ouvrir des lignes régulières deux ou trois fois par semaine vers une demi-douzaine de destinations en France et en Europe.

1 – Présentation de la compagnie Airvallée

Airvallée est une compagnie italienne créée en 1987 pour relier Aoste à Rome. Le groupe pétrolier Europam, 1^{er} groupe italien de distribution et de vente d'énergie, est l'actionnaire majoritaire de cette compagnie. Aujourd'hui, la compagnie opère plusieurs vols réguliers au départ d'Aoste, Rimini, Turin, Gênes, de la Russie et du bassin méditerranéen. Elle dispose d'une flotte de 10 appareils : 2 Dornier 328Jet, 1 ATR72, 2 B737-300, 4 hélicoptères et 1 Learjet 31.

Airvallée crée sa base opérationnelle française à Angers Loire Aéroport où elle a basé depuis le 15 octobre 2 Dornier 328JET de 32 sièges chacun. La stratégie d'Airvallée est de devenir à moyen terme la compagnie régionale du Val de Loire. Elle va se positionner sur le type de vols suivants :

- des vols charters pour les clubs sportifs de l'Ouest de la France du vendredi après midi au dimanche matin, pour le compte de la compagnie Kevelair, basée à Nantes
- des vols d'affaire sur demande pour des entreprises régionales
- des lignes saisonnières à destination d'Aoste et de Chamonix
- des lignes régulières grâce en code share avec des compagnies de premier plan

Une équipe permanente est désormais basée à Angers Loire aéroport. Elle est constituée d'un mécanicien pour l'entretien des aéronefs, d'un équipage complet (1 commandant de bord, 1 copilote, 2 personnels navigant cabine) qui parlent tous le français. Airvallée devrait dès fin Janvier 2011 doubler ses effectifs d'équipage pour couvrir ses besoins d'exploitations. Airvallée a dû investir dans la base angevine notamment pour assurer toute la maintenance en ligne des appareils et les besoins logistiques du personnel.

2 – Les raisons qui expliquent qu' Airvallée a choisi Angers Loire Aéroport

⇒ Un partenariat est né entre Kéolis et Airvallée

Airvallée, du fait de sa proximité « frontalière » (Val d'Aoste/Turin et la Savoie), observe depuis longtemps le marché français. Afin de pouvoir développer des activités en France, il était indispensable pour Airvallée d'identifier des opportunités de marché et de trouver en France, un partenaire gestionnaire d'aéroport dynamique et soucieux de tisser un partenariat gagnant/gagnant avec une compagnie aérienne de sa taille.

Airvallée a trouvé ce partenaire avec Kéolis qui a su faciliter son implantation à Angers en lui apportant un soutien en terme de logistique et de développement commercial.

Le projet d'Airvallée s'est construit avec Kéolis sur la base d'activités diversifiées de vols réguliers qui seront détaillés plus loin et de vols charters, développés grâce au partenariat établi avec Kevelair, important courtier affréteur pour tout ce qui concerne les vols à la demande, notamment les vols sportifs et les vols d'affaires..

⇒ **Angers Loire Aéroport a une position stratégique**

Airvallée a étudié plusieurs sites et a choisi de s'implanter à Angers Loire Aéroport sur la base des critères suivants :

- **Sur le plan opérationnel**, Angers Loire Aéroport est accessible 24 heures sur 24. Il bénéficie d'une couverture incendie de niveau 5, du contrôle aérien, des douanes et répond à 100% aux différentes réglementations pour ce qui concerne la sûreté et la sécurité.
- **Sur le plan commercial**, Angers Loire Aéroport est très bien situé entre 20 mn et une heure des villes d'Angers, du Mans, Tours, Laval, Saumur, Cholet et Nantes soit un potentiel de 5 millions d'habitants. Il existe une vraie opportunité de développer une clientèle de proximité et de la fidéliser avec des modules d'aéronefs tout à fait adaptés et modernes.

3 – Les lignes aériennes régulières ouvertes à la réservation

Airvallée a souhaité créer cette base à Angers Loire Aéroport pour permettre aux entreprises et aux particuliers de se déplacer en France, en Europe ou dans le Monde entier via les « hubs » qui leur sont proposés. Un départ d'Angers Loire Aéroport permet de partir au plus près de chez soi, en profitant d'un traitement simple et efficace via cet aéroport pour les formalités d'enregistrement ainsi que d'un parking sécurisé et gratuit.

Airvallée va ouvrir des lignes sur cinq destinations, intéressantes en import et en export, d'ici fin 2010. La stratégie de Kéolis et d'Airvallée consiste à proposer une alternative dans le Grand Ouest. Pour ce faire, la compagnie va affréter des avions en codeshare de compagnies de premier plan qui lui permettront de bénéficier de leurs réseaux de commercialisation.

Des lignes vont ainsi être ouvertes à raison de deux ou trois vols par semaine à destination de :

- **Nice** : 2 vols par semaine à compter du 18 novembre à partir de 89 € TTC par personne l'aller simple.
- **Chamonix – Aoste** : Vendredi et dimanche à compter du 21 décembre
- **Barcelone** : Jeudi et dimanche à compter du 23 décembre
- **Munich** : Lundi, mercredi et vendredi à compter du 9 janvier 2011
- **Gênes/ Savona** : Lundi à compter du 15 avril 2011

Les tarifs sont proposés à partir de €89.00TTC l'aller simple par personne (tarif spécial avec condition) et vont jusqu'à €200.00TTC par aller par personne (tarif modifiable sans pénalités). Les petits animaux (chien/chat) domestiques sont acceptés à bord sans supplément.

D'ici décembre 2010, les vols au départ d'Angers Loire Aéroport seront disponibles dans les réseaux de réservation liés au GDS Sita/Amadeus et seront vendus via le système de billetterie BSP. Des actions spécifiques vont être menées localement auprès des agences de voyage de l'Anjou, de la Sarthe, de la Touraine notamment très intéressées par des départs d'Angers Loire Aéroport. Les entreprises vont également faire l'objet d'actions de promotion ciblées.

4 – L'accompagnement des partenaires locaux

Comme pour Tunis, Londres et Bruxelles, Angers Loire Métropole, Kéolis, le Conseil Général du Maine et Loire et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine et Loire se sont mobilisés pour accueillir Airvallée, entreprise qui crée des emplois et permet d'ouvrir Angers et l'Anjou sur la France, l'Europe et le monde via les hubs.

A l'instar de ce qui s'est fait pour les précédents projets, les partenaires participent au développement de Airvallée selon le mode de répartition suivant :

- Angers Loire Métropole : 50%
- Kéolis : 20%
- Conseil Général : 20%
- Chambre de Commerce et d'Industrie : 10%

Un vaste plan d'actions commercial est déjà enclenché par Kéolis, Airvallée, Skywork, Mondoterra et bientôt Cityflyer. Celui-ci est déjà relayé par différents partenaires économiques et touristiques départementaux privés et publics, très en attente par rapport aux projets développés et désireux d'être parties prenantes pour la réussite de tous ces projets.